

LE

TESTAMENT D'UN LYONNAIS

AU XVII^e SIECLE



ment de l'histoire avaient disparu, et qu'il fût demeuré seulement le texte d'un assez grand nombre de testaments, cela suffirait presque pour reconstituer les moeurs, les lois, et surtout

les croyances religieuses de cette époque. Nous posséderions comme un petit miroir donnant les traits principaux, marquants, d'une société.

C'est ainsi que par l'étendue donnée à la faculté de tester, on peut mesurer le degré de liberté d'un peuple. Tout peuple où le testament existe montre par cela seul qu'il en a fini avec la phase théocratique ou collective pour entrer dans la phase civile. Car c'est à l'origine qu'est le socialisme, et non à l'épanouissement des sociétés.

Les Assyriens ne connaissaient pas le testament. Non plus les Egyptiens. Les Hébreux ne le connurent que tard, et sous des restrictions qui nous révolteraient à juste titre. Avec les Grecs seuls, c'est-à-dire avec la civilisation euro-